

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/65
11 novembre 2001

(01-5657)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

TURQUIE

Déclaration de S.E. M. Tunca Toskay
Ministre d'État

Tout d'abord, je voudrais exprimer notre sincère gratitude au gouvernement du Qatar pour sa chaleureuse hospitalité et pour la parfaite organisation de la présente conférence. Je tiens également à présenter nos remerciements au Secrétariat de l'OMC.

Depuis notre dernière réunion à Seattle, à l'issue de laquelle certaines questions relatives à la mise en œuvre et d'ordre institutionnel étaient restées en suspens, les pays Membres n'ont pas ménagé leurs efforts pour souligner l'importance d'une collaboration à l'échelle mondiale et le rôle du commerce multilatéral dans le développement économique.

Des mesures concrètes ont été prises pour trouver ensemble les moyens de supprimer les obstacles au commerce et de préciser certaines des règles commerciales de l'OMC.

À notre avis, le système multilatéral devrait relever les nouveaux défis mondiaux et intégrer tous les pays, quel que soit leur niveau de développement, dans un système commercial assurant le respect des droits et des obligations de chaque pays.

Une autre chance nous est maintenant offerte de poursuivre le renforcement des règles commerciales et de garantir à chacun, et en particulier aux pays en développement, un meilleur accès au marché.

Un nouveau cycle global de négociations assorti d'un ordre du jour équilibré donnera la possibilité de faire mutuellement des concessions intersectorielles répondant aux divers intérêts et aspirations des Membres de l'OMC.

Nous estimons que le traitement spécial et différencié, accordé aux pays en développement sans créer de sous-catégorie, doit être un élément essentiel des futures négociations.

La Turquie, qui est en faveur d'un ordre du jour exhaustif, considère que les questions relatives à l'investissement et à la concurrence ont été examinées suffisamment à fond par les groupes de travail concernés pour pouvoir être négociées dans un cadre défini par la présente conférence.

Il est essentiel que les pays puissent participer efficacement aux négociations et au processus d'élaboration des règles dans le cadre de l'OMC et profiter ainsi des résultats de la libéralisation du commerce. Le renforcement des capacités et l'assistance technique, en tant que parties intégrantes des négociations, joueront un rôle important à cet égard.

Nous sommes satisfaits du rythme que les négociations agricoles sont parvenues à atteindre. L'expérience acquise par les pays en développement pendant la période de mise en œuvre de l'Accord sur l'agriculture s'est malheureusement révélée inférieure à leurs besoins et à leurs attentes.

La Turquie est d'avis qu'en éliminant ou en réduisant fortement tous les soutiens internes et toutes les subventions à l'exportation qui faussent les échanges, les pays développés pourraient imprimer un véritable élan à de nouveaux engagements en matière d'accès au marché.

En ce qui concerne les services, la Turquie est en faveur d'une déclaration ministérielle qui, dans les négociations prescrites commencées en janvier 2000 sur le commerce des services, souligne les aspects relatifs à la croissance et au développement économiques et qui réaffirme les objectifs de l'AGCS, précisés aux articles IV et XIX du préambule de cet accord.

La Turquie se félicite des progrès réalisés jusqu'ici dans les négociations et espère que celles-ci donneront des résultats satisfaisants et équilibrés pour tous les pays Membres.

Étant donné qu'un nouveau cycle devrait permettre de répondre aux préoccupations des pays en développement, la Turquie souhaite en outre que soient levées les restrictions portant sur les services qui présentent un intérêt pour les pays en développement sur le plan de l'exportation et que soient éliminés les obstacles à la mise en œuvre des engagements des pays développés relatifs au mode 4.

La facilitation des échanges suscite aussi désormais notre intérêt et la Turquie est favorable à la mise en place d'un cadre de travail dans ce domaine.

Étant une des questions les plus controversées d'un nouveau cycle éventuel, l'environnement est encore un sujet de préoccupation pour la plupart des Membres, en particulier pour les pays en développement. Ces préoccupations ont été surtout centrées sur les politiques commerciales restrictives qui pourraient être appliquées sous prétexte de protéger l'environnement.

Nous sommes persuadés que les discussions menées dans le cadre du comité de l'OMC chargé de ces questions sur la définition des relations entre le commerce et l'environnement sont nécessaires pour que de nouvelles mesures puissent être prises dans ce domaine sur des bases saines.

La Turquie est devenue une des économies les plus libérales du monde après avoir conclu en 1996 une union douanière avec la Communauté européenne, allant ainsi nettement au-delà des engagements qu'elle avait pris dans le cadre du Cycle d'Uruguay en matière d'accès au marché. Ce faisant, la Turquie a ouvert unilatéralement son marché aux pays du tiers monde pour ce qui est des produits non agricoles. Dans les circonstances actuelles, je souhaite déclarer que nous ne sommes pas vraiment disposés à procéder à de nouvelles réductions tarifaires concernant ces produits.

Je voudrais également aborder la question des ADPIC en reconnaissant que la protection de la propriété intellectuelle est un des moyens les plus importants d'instaurer des conditions commerciales favorables et concurrentielles entre les pays. La Turquie est d'avis que la discrimination entre les indications géographiques concernant les vins et les alcools et celles qui concernent d'autres produits crée un environnement commercial inéquitable et qu'étendre la protection des indications géographiques à d'autres produits sera profitable à tous les Membres.

Avant de conclure, je voudrais souhaiter la bienvenue à la Chine, au Taipei chinois et aux autres pays qui ont récemment rejoint la famille de l'OMC. Avec leur présence, le système commercial multilatéral acquiert plus de force qu'avant pour promouvoir le développement économique et le bien-être.
